

Bourses d'excellence 2024-2025

	Bourses Ampère ENS de Lyon 	Bourse SFRI Graduate +
Masters concernés	Tous les masters ouverts aux internationaux sauf les masters FEADep	Master Mathématiques avancées Master Informatique fondamentale
Montant	1000€/mois	1000€/mois ou venant en complément d'autre bourse pour atteindre un plafond de 1000 €/mois (ex bourse de l'Ambassade de France au Chili)
Durée	12 mois	10 mois
Niveau d'études	M1, M2 - Candidat en Master 1 : justifier de l'obtention du diplôme de Licence (équivalent à 180 crédits européens ECTS) ou d'un diplôme/niveau équivalent - Candidat en Master 2 : justifier du niveau Master 1 (équivalent à 240 crédits européens ECTS) ou d'un diplôme/niveau équivalent	M1, M2 - Candidat en Master 1 : justifier de l'obtention du diplôme de Licence (équivalent à 180 crédits européens ECTS) ou d'un diplôme/niveau équivalent - Candidat en Master 2 : justifier du niveau Master 1 (équivalent à 240 crédits européens ECTS) ou d'un diplôme/niveau équivalent
Nationalité	Etre de nationalité étrangère (les candidats de nationalité française ne sont pas éligibles)	Priorité aux étudiants venant de l'étranger
Age	né(e) à partir du 1er janvier 1998 (26 ans maximum)	Pas de condition d'âge
Restrictions - stage	Stage dans les laboratoires sous tutelle de l'ENS de Lyon	Un stage de 2 mois sera financé.
Restrictions - autres	Pas de séjour d'études ou de recherche à l'étranger ou de stage dans un laboratoire non rattaché à l'ENS de Lyon. Les normaliens étrangers actuellement à l'ENS de Lyon ne peuvent pas demander cette bourse. Voir le règlement de la bourse Ampère.	Pas de séjour d'études à l'étranger
Fréquence	Renouvelable 12 mois en M2 sous réserve d'être sélectionné par le responsable de master et valider le M1.	Renouvelable 10 mois en M2 sous réserve d'être sélectionné par la Commission et valider le M1.
Cumulable avec d'autres bourses	Non	Oui mais plafonnée à 1000€ /mois